Affaire Chovanec - Un non-lieu requis pour l'ensemble des prévenus

Belga Belga

Jozef Chovanec est décédé le 27 février 2018 à l'hôpital Marie Curie de Charleroi où il avait été transféré à la suite d'un malaise cardiaque survenu le 24 février. Pris de délire, ce citoyen slovaque avait été maîtrisé de manière brutale par divers policiers dans une cellule de l'aéroport de Charleroi où il entendait prendre un avion pour retourner dans son pays natal. Emmené en cellule, Jozef Chovanec s'était frappé la tête plusieurs dizaines de fois contre un mur. En sang et très agité, ce dernier avait été maîtrisé fermement par les forces de l'ordre, par le biais d'un plaquage ventral, la tête enveloppée dans une couverture, avant de recevoir l'injection d'un calmant. Les images de vidéosurveillance de l'intervention ont notamment montré des agents souriant et une policière effectuant un salut nazi.

Une reconstitution des faits a eu lieu fin septembre 2021. Le règlement de procédure de ce vaste dossier a débuté jeudi devant la chambre du conseil de Charleroi. Trente-et-un inculpés, dont principalement des policiers, pourraient faire l'objet d'un renvoi devant le tribunal correctionnel de Charleroi. Lors d'une première audience à huis clos, les nombreuses parties civiles (dont la veuve de Jozef Chovanec, Unia et l'aéroport de Charleroi) ont plaidé pour le renvoi des inculpés devant la justice.

Le ministère public a sollicité un non-lieu pour l'ensemble des inculpés. Les plaidoiries des différents avocats de la défense sont prévues vendredi durant toute la journée. La décision de la chambre du conseil de Charleroi devrait intervenir dans plusieurs semaines.

© 2024 Belga Newsbriefing. Tous droits de reproduction et de représentation réservés. Toutes les informations reproduites dans cette rubrique (dépêches, photos, logos) sont protégées par des droits de propriété intellectuelle détenus par Belga Newsbriefing. Par conséquent, aucune de ces informations ne peut être reproduite, modifiée, rediffusée, traduite, exploitée commercialement ou réutilisée de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de Belga Newsbriefing.